

Règlement du MASE AWARDS

OBJECTIFS

Valoriser les initiatives novatrices des entreprises et favoriser les retours d'expérience dans le domaine Sécurité, Santé, Environnement.

PRINCIPE

Ce challenge est ouvert à tous les adhérents de l'association. Le dossier de candidature est à transmettre auprès de l'association MASE Sud-Ouest. Tous les domaines peuvent être abordés : sécurité, santé, environnement sur des aspects techniques, managériaux, etc.

A noter : une même entreprise peut déposer qu'un seul dossier de candidature.

Conditions préalables :

- La candidature doit concerner une initiative/action en cours de déploiement ou terminée.
- Les initiatives présentées doivent être libres de droit d'utilisation afin de favoriser la diffusion des bonnes pratiques et concourir à l'amélioration des performances des entreprises.

EVALUATION DES DOSSIERS

Etape 1 : Présélection

Tous les dossiers reçus seront étudiés par un jury indépendant. Chaque membre du jury notera individuellement chaque dossier, suivant 4 critères d'évaluation :

- Innovation
- Transposition dans d'autres sociétés / vie privée
- Bénéfices obtenus en lien avec la prévention SSE
- Appréciation globale.

Une note moyenne sera établie par dossier. Les dossiers ayant obtenu les meilleures notes seront sélectionnés pour la deuxième étape.

Etape 2 : Vérification terrain

Les sociétés sélectionnées à la suite de la première étape seront rencontrées sur le terrain afin de vérifier la véracité de l'initiative et mesurer son impact sur l'entreprise et auprès des collaborateurs. Cette partie est réalisée par des membres du Comité de Pilotage/Conseil d'Administration (membre du jury) et un représentant de l'administration MASE Sud-Ouest.

Etape 3 : Validation finale

Le jury se réunit pour faire la synthèse des dossiers suite aux étapes 1) et 2). Il désigne les dossiers qui sont présentés au vote des adhérents. Le nombre de dossiers finalistes n'est pas fixé à l'avance. Il sera défini en fonction des dossiers reçus. L'ensemble des dossiers sélectionnés pour présentation aux adhérents sera primé.

Etape 4 : Tournage vidéo des dossiers finalistes

Une équipe de tournage réalisera une vidéo destinée à présenter les initiatives. Cette vidéo sera offerte aux entreprises finalistes du MASE AWARDS 2021, qui a pour but de promouvoir l'innovation/savoir-faire et le retour d'expérience.

Etape 5 : Finale

Les films seront diffusés aux adhérents (soit en animation régionale soit sur le site internet de l'association).

Les adhérents désigneront le vainqueur (par vote). L'initiative ayant obtenue le plus grand nombre de voix obtiendra le 1^{er} prix, les autres candidats recevront un prix de finaliste. Le jury se réserve la possibilité de remettre un prix spécial.

La remise des prix est faite par le Président de l'association.

L'initiative vainqueur sera d'office sélectionnée pour participer au MASE AWARDS National qui se déroulera en 2022.

COMPOSITION DU JURY

Le jury est composé d'EI et d'EU, membres du Conseil d'Administration et de partenaires de MASE Sud Ouest (France Chimie, l'OPPBTP, UIMM,...).

On ne peut être candidat et membre du jury.

ETHIQUE / IMPARTIALITE

Le MASE AWARDS est organisé par l'administration de l'association MASE Sud Ouest, qui est le garant du bon déroulement du challenge. Il garantit l'impartialité et l'équité dans le traitement des candidatures. L'administration est libre d'adjoindre au jury toutes personnes ou éléments qu'il juge nécessaire pour faciliter le déroulement des délibérations.

Nom de l'entreprise :

Nom et Prénom du représentant de l'entreprise :

Date :

Signature :